

Fondation du D^r Julien
États financiers cumulés
au 31 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats cumulés	5
Évolution de l'actif net cumulée	6
Flux de trésorerie cumulés	7
Situation financière cumulée	8
Notes complémentaires	9 - 17
Annexe cumulée	18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la
Fondation du D^r Julien

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers cumulés de l'organisme Fondation du D^r Julien (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière cumulée au 31 mars 2019 et les états cumulés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe cumulée.

À notre avis, les états financiers cumulés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers cumulés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers cumulés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers cumulés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers cumulés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers cumulés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers cumulés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers cumulés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers cumulés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers cumulés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers cumulés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers cumulés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers cumulés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers cumulés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 17 juin 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Fondation du D^r Julien

Résultats cumulés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
Produits		
Apports		
Subventions		
Provinciales (note 8)		
Services directs aux enfants	926 918	959 669
Formation, déploiement du réseau, recherche et gestion	724 798	774 725
*Soutien au déploiement du Réseau québécois des CPSC (note 8)	2 878 456	2 388 482
Municipales	508 361	394 312
Guignolée du Dr Julien (incluant 46 797 \$ de dons en biens et services; 21 265 \$ en 2018)	1 781 077	1 739 015
Dons		
Particuliers	1 638 980	1 636 838
Corporations	134 090	237 665
Biens et services	141 456	74 097
Fondation Marcelle et Jean Coutu	167 573	35 692
Autres fondations et organismes	707 177	304 279
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	75 597	73 387
Produits nets de placements (note 3)	426 246	174 928
Autres	125 720	70 884
	<u>10 236 449</u>	<u>8 863 973</u>
Charges		
Services directs aux enfants et centre de formation en PSC		
Services directs aux enfants		
Centre Hochelaga-Maisonnette	1 887 448	2 064 747
Centre Côte-des-Neiges	865 690	797 488
Garage à musique	1 462 634	1 396 063
Biens et services reçus à titre de dons	188 253	95 362
	<u>4 404 025</u>	<u>4 353 660</u>
Centre de formation en PSC		
Formation, déploiement du réseau et recherche	1 808 620	1 660 194
	<u>6 212 645</u>	<u>6 013 854</u>
*Soutien au déploiement du Réseau québécois des CPSC (note 8)	2 878 456	2 388 482
Redistribution aux CPSC	34 250	97 082
Financement	375 943	330 862
Administration générale	634 778	488 310
	<u>10 136 072</u>	<u>9 318 590</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>100 377</u>	<u>(454 617)</u>

Fondation du D^r Julien
Évolution de l'actif net cumulée
pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019					2018	
	Investi en immobilisations	Réserve pour les services aux enfants (note 10)	Réserve pour le fonds de pérennité (note 10)	Affectations d'origine interne		Total	Total
	\$	\$	\$	Total	Non affecté	\$	\$
Solde au début	2 261 683	6 500 000	1 600 000	8 100 000	242 295	10 603 978	11 058 595
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(205 127)				305 504	100 377	(454 617)
Acquisition d'immobilisations corporelles	125 888				(125 888)		
Solde à la fin	<u>2 182 444</u>	<u>6 500 000</u>	<u>1 600 000</u>	<u>8 100 000</u>	<u>421 911</u>	<u>10 704 355</u>	<u>10 603 978</u>

Les notes complémentaires et l'annexe cumulée font partie intégrante des états financiers cumulés.

Fondation du D^r Julien
Flux de trésorerie cumulés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	100 377	(454 617)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	280 724	279 958
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(75 597)	(73 387)
Variation de la juste valeur des placements	(156 411)	34 203
Produits réinvestis – fonds commun de placement	(129 636)	(109 925)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>1 601 057</u>	<u>2 021 983</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 620 514</u>	<u>1 698 215</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(2 122 446)	(3 953 349)
Encaissements de placements	2 118 335	3 222 996
Dépôts à terme	(4 129 212)	
Avances à des CPSC		(150 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(125 888)	(41 488)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(4 259 211)</u>	<u>(921 841)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(2 638 697)	776 374
Encaisse au début	<u>3 561 527</u>	<u>2 785 153</u>
Encaisse à la fin	<u>922 830</u>	<u>3 561 527</u>

Les notes complémentaires et l'annexe cumulée font partie intégrante des états financiers cumulés.

Fondation du D^r Julien

Situation financière cumulée

au 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	922 830	3 561 527
Dépôts à terme	4 129 212	
Sommes à recevoir (note 4)	60 701	52 217
Frais payés d'avance	43 320	66 975
	<u>5 156 063</u>	<u>3 680 719</u>
Long terme		
Placements (note 5)	7 411 706	7 121 548
Avances pour le déploiement du Réseau québécois des CPSC, sans intérêt, encaissables en mars 2020	1 100 000	1 100 000
Immobilisations corporelles (note 6)	3 927 311	4 082 147
	<u>17 595 080</u>	<u>15 984 414</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	563 815	578 236
Apports reportés afférents aux projets (note 8)	4 582 043	2 981 736
	<u>5 145 858</u>	<u>3 559 972</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	1 744 867	1 820 464
	<u>6 890 725</u>	<u>5 380 436</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	2 182 444	2 261 683
Affectations d'origine interne (note 10)	8 100 000	8 100 000
Non affecté	421 911	242 295
	<u>10 704 355</u>	<u>10 603 978</u>
	<u>17 595 080</u>	<u>15 984 414</u>

Les notes complémentaires et l'annexe cumulée font partie intégrante des états financiers cumulés.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation du D^r Julien

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Les entités combinées dans les présents états financiers cumulés sont constituées individuellement en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et sont reconnues comme des organismes de bienfaisance enregistrés au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Leur mission est d'assurer la promotion et la défense des droits des enfants en milieux défavorisés par la pédiatrie sociale.

Les présents états financiers cumulés regroupent les comptes de Fondation du D^r Julien et ceux de ses parties liées, soit Assistance d'enfants en difficulté (AED) et Centre de services préventifs à l'enfance de Côte-des-Neiges (CSPE), étant donné qu'elles partagent la même direction.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers cumulés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers cumulés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers cumulés, les notes y afférentes et l'annexe cumulée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats cumulés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement et en actions qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

Fondation du D^r Julien

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats cumulés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats cumulés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constataion des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les dividendes, les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis et les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats cumulés au poste Produits nets de placements. L'organisme n'a aucun produit net de placement grevé d'affectations d'origine externe.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme peut constater les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces biens et services pour son fonctionnement régulier.

Fondation du D^r Julien
Notes complémentaires
 au 31 mars 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

L'organisme exerce trois types de fonctions, à savoir les services directs aux enfants, le centre de formation en PSC et le financement. Le coût de chacune de ces fonctions se compose de salaires et charges sociales, de frais de loyer et d'autres charges directement rattachées à la fonction. De plus, certains frais généraux et administratifs, qui sont communs à l'administration et à chacune des fonctions, sont pris en charge par l'organisme.

L'organisme ventile une partie des frais généraux et administratifs selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les autres frais généraux et administratifs sont répartis au prorata du coût total des diverses fonctions.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	30 ans et 40 ans
Améliorations – emphytéose	30 ans
Travaux de réaménagement	15 ans
Hangars	28 ans
Base de données	5 ans
Instruments de musique	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et équipement	5 à 7 ans
Logiciels	3 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats cumulés.

Fondation du D^r Julien
Notes complémentaires
 au 31 mars 2019

3 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2019	2018
	\$	\$
Produits de placements		
Intérêts	91 994	30 744
Dividendes	10 222	63 261
Fonds communs de placement	167 619	115 126
Variations de la juste valeur des placements	156 411	(34 203)
	<u>426 246</u>	<u>174 928</u>

4 - SOMMES À RECEVOIR

	2019	2018
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	54 804	51 585
Autres	5 897	632
	<u>60 701</u>	<u>52 217</u>

5 - PLACEMENTS

	2019	2018
	\$	\$
Fonds communs de placement		
Marché monétaire	59 964	144 077
Obligations canadiennes	2 238 297	3 627 215
Actions canadiennes	1 888 589	1 422 349
Actions étrangères	888 930	786 061
Obligations canadiennes	2 033 277	446 396
Actions canadiennes	302 649	695 450
	<u>7 411 706</u>	<u>7 121 548</u>

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	323 400		323 400	323 400
Bâtiments	1 519 733	263 944	1 255 789	1 264 990
Améliorations – emphytéose	1 359 181	213 806	1 145 375	1 180 453
Travaux de réaménagement	1 019 471	342 423	677 048	745 013
Hangars	389 948	52 225	337 723	351 650
Base de données	242 835	191 203	51 632	92 504
Instruments de musique	120 652	78 827	41 825	64 599
Matériel informatique	296 034	241 634	54 400	14 035
Mobilier et équipement	146 203	106 084	40 119	45 503
Logiciels	69 809	69 809		
	<u>5 487 266</u>	<u>1 559 955</u>	<u>3 927 311</u>	<u>4 082 147</u>

Fondation du D^r Julien
Notes complémentaires
 au 31 mars 2019

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2019	2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs	159 878	181 480
Salaires et charges sociales à payer	403 937	396 756
	<u>563 815</u>	<u>578 236</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 6 145 \$ au 31 mars 2019 (3 486 \$ au 31 mars 2018).

8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX PROJETS

	2019	2018
	\$	\$
Apport reporté afférent à la subvention du gouvernement provincial pour rendre accessibles les soins et les services de pédiatrie sociale en communauté		
Solde au début	2 081 264	1 204 140
Encaissements	5 000 000	5 000 000
Montants constatés à titre de produits		
Services directs aux enfants	(926 918)	(959 669)
Formation, déploiement du réseau, recherche et gestion	(724 798)	(774 725)
Soutien au déploiement du Réseau québécois des CPSC	(2 878 456)	(2 388 482)
Solde à la fin (a)	<u>2 551 092</u>	<u>2 081 264</u>
Apport reporté afférent au projet Famille-Enfants-Réseau		
Solde au début	444 835	
Encaissements de la Ville de Montréal	500 000	400 000
Encaissements de la Fondation Marcelle et Jean Coutu	500 000	436 474
Montants constatés à titre de produits	(626 140)	(391 639)
Solde à la fin	<u>818 695</u>	<u>444 835</u>
Apports reportés afférents aux autres projets		
Solde au début	455 637	2 450
Encaissements	806 413	489 979
Montants constatés à titre de produits	(49 794)	(36 792)
Solde à la fin (b)	<u>1 212 256</u>	<u>455 637</u>
	<u>4 582 043</u>	<u>2 981 736</u>

- (a) Le solde est composé de l'apport reporté pour le soutien au déploiement du Réseau québécois des centres de pédiatrie sociale en communauté (CPSC). Cette somme a servi, entre autres, à financer les avances pour le déploiement du Réseau québécois des CPSC pour un montant de 1 100 000 \$.

Fondation du D^r Julien
Notes complémentaires
 au 31 mars 2019

8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX PROJETS (suite)

(b) Le solde est composé des éléments suivants :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Fondation Marcelle et Jean Coutu – projet de formation universitaire		
Certification en pédiatrie sociale communautaire	904 493	454 287
Dons de fondations	200 000	
Dons de corporations	106 413	
Soutien aux familles	1 350	1 350
	<u>1 212 256</u>	<u>455 637</u>

Ces sommes seront utilisées pour financer les projets au cours du prochain exercice.

9 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde au début	1 820 464	1 871 750
Dons d'instruments de musique		22 101
Montants constatés à titre de produits	(75 597)	(73 387)
Solde à la fin (a)	<u>1 744 867</u>	<u>1 820 464</u>

(a) Le solde est composé des éléments suivants :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Garage à musique – Ovilla-Pelletier	1 031 377	1 072 264
Centre Hochelaga-Maisonneuve	177 155	184 453
Dons mobiliers	2 864	4 856
Dons immobiliers	518 000	539 000
Dons d'instruments de musique	15 471	19 891
	<u>1 744 867</u>	<u>1 820 464</u>

10 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Les différentes réserves ont les objectifs suivants :

– Réserve pour les services aux enfants :

Assurer que l'organisme a les fonds nécessaires pour maintenir la continuité des services, des activités et des projets spéciaux pour les enfants et leur famille, et que le montant de cette réserve correspond approximativement à 18 mois de charges pour les services aux enfants et à leur famille;

Fondation du D^r Julien

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

10 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (suite)

– Réserve pour le fonds de pérennité :

Assurer que l'organisme a les fonds nécessaires pour parer à une rupture prolongée de son financement externe en constituant un fonds de pérennité. Cette réserve ainsi que les intérêts générés qui seront versés au budget de fonctionnement permettront de réduire en partie les incertitudes liées au mode de financement actuel et d'assurer la pérennité du financement pour l'ensemble des services et des activités.

11 - VENTILATION DES CHARGES

Certains frais généraux et administratifs sont redistribués aux services directs aux enfants, au déploiement et au financement. Les frais redistribués ont été ventilés comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Services directs aux enfants		
Centre Hochelaga-Maisonneuve	202 227	221 223
Centre Côte-des-Neiges	92 752	85 445
Garage à musique	156 711	149 578
Centre de formation en PSC		
Formation, déploiement du réseau et recherche	193 781	197 400
Financement	40 280	35 449
	<u>685 751</u>	<u>689 095</u>
Administration générale	634 778	488 310
	<u><u>1 320 529</u></u>	<u><u>1 177 405</u></u>

Les frais généraux et administratifs se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Rémunération et charges sociales	973 777	920 747
Formation, assurances et cotisations professionnelles	23 997	31 228
Honoraires	181 113	99 847
Loyers et occupation de bureaux	36 849	19 648
Frais liés aux activités cliniques	610	873
Formation continue des professionnels en pédiatrie sociale en communauté au Québec, certification, accompagnement des CPSC et recherche	115	1 889
Publicité et promotion de la pédiatrie sociale en communauté	19 931	37 066
Frais de fonctionnement	41 984	46 314
Frais financiers	98	309
Amortissement des immobilisations corporelles	42 055	19 484
	<u><u>1 320 529</u></u>	<u><u>1 177 405</u></u>

Fondation du D^r Julien

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

12 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière cumulée, exception faite des placements en fonds communs de placement et en actions. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les sommes à recevoir (excluant les taxes à la consommation à recevoir), les avances et les placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les dépôts à terme et les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains placements en fonds communs de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de change.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement et en actions, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

De plus, certains placements en fonds communs de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de prix autre.

Fondation du D^r Julien
Notes complémentaires
au 31 mars 2019

12 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière cumulée. Compte tenu du niveau de l'actif net, le risque de liquidité est considéré comme négligeable.

13 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme pour des locaux et du matériel ainsi que d'après des contrats pour des services informatiques, à verser une somme de 270 227 \$.

Les contrats échoient de juin 2020 à décembre 2022.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 94 526 \$ en 2020, à 69 585 \$ en 2021, à 64 044 \$ en 2022 et à 42 072 \$ en 2023.

La Ville de Montréal a cédé à l'organisme à titre gratuit un droit d'emphytéose sur un immeuble venant à échéance en juin 2043.

14 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Fondation du D^r Julien

Annexe cumulée

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Charges par nature		
Rémunération et charges sociales	5 041 697	4 855 084
Formation, assurances et cotisations professionnelles	68 602	103 001
Honoraires	380 952	388 028
Soutien au déploiement en formation du projet Famille-Enfants- Réseau	351 019	36 504
Loyers et occupation de bureaux	211 142	277 222
Frais liés aux activités cliniques	203 428	162 340
Formation continue des professionnels en pédiatrie sociale en communauté au Québec, certification, accompagnement des CPSC et recherche	105 696	222 290
Publicité et promotion de la pédiatrie sociale en communauté	140 255	131 700
Biens et services reçus à titre de dons	188 253	95 362
Frais de fonctionnement	227 551	257 948
Frais bancaires et de carte de crédit	24 047	23 589
Amortissement des immobilisations corporelles	280 724	279 958
Soutien au déploiement du Réseau québécois des CPSC	2 912 706	2 485 564
	<u>10 136 072</u>	<u>9 318 590</u>